

CONTENTIEUX ADMINISTRATIF ET PROCEDURES

DUREE :
2 jours

PUBLIC :

Responsables des affaires juridiques et contentieuses dans les établissements publics, collectivités territoriales, administrations centrales.

Agents chargés des questions juridiques au sein de directions techniques ou de directions générales des services.

PREREQUIS :

Aucun

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Maîtriser les principaux aspects contentieux du droit administratif, et anticiper et résoudre les difficultés qui se présentent

MOYENS

PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques et outils pratiques comme la rédaction d'un mémoire en défense, ou la recherche documentaire juridique en ligne.

**NOTRE PLUS :
SMV ACADEMY**

Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation

🔍 LES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES ET LES RELATIONS ENTRE LES CITOYENS ET LES ADMINISTRATIONS

- ▶ Organisation
- ▶ Procédures
- ▶ Efficacité
- ▶ Relations administrations/citoyens
- ▶ Précontentieux
- ▶ Séance commentée au Conseil d'État et cas pratique

🔍 LES CONTROLES

- ▶ Contrôle de la légalité externe
- ▶ Légalité interne
- ▶ Degrés de contrôle du juge

🔍 LES CONTENTIEUX MAJEURS ET L'IMPACT DU DROIT EUROPEEN

- ▶ Contentieux de la fonction publique
- ▶ Contentieux de la responsabilité
- ▶ Influence du droit européen sur le contentieux administratif

🔍 PRATIQUER LE CONTENTIEUX AU QUOTIDIEN

🔍 REDACTION D'UN MEMOIRE EN DEFENSE

- ▶ Entraînement

🔍 MIEUX EXPLOITER LA DOCUMENTATION JURIDIQUE

- ▶ Entraînements à la recherche documentaire juridique rapide

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Percevoir rapidement les enjeux contentieux en droit administratif
- Traiter les questions contentieuses générales

